

tement du Nord, au 1^{er} janvier 1867, ainsi réparties par arrondissements :

Avesnes.....	163450
Cambrai.....	193855
Douai.....	115065
Dunkerque.....	113184
Hezobrouck.....	109036
Lille.....	523231
Valenciennes.....	174220

Total général. 1392041

Un décret impérial nomme suppléant au tribunal de commerce de Lille (Nord), M. Delcourt-Meurisse (Louis-Joseph-Charles) en remplacement de M. Bruyère, démissionnaire, mais seulement pour le temps pendant lequel celui-ci devait encore rester.

Nous sommes priés d'annoncer aux membres honoraires de la Grande Harmonie, qu'une soirée musicale et bachique, dans laquelle plusieurs amateurs de la ville se feront entendre, aura lieu lundi à 7 heures.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION.

A partir de lundi 25 février, le prix des deux qualités de pain sera baissé à soixante-tinq centimes.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 25 février, à 8 heures du soir.

DES PRINCIPES RÉSINEUX.

Résinates de potasse et de soude. Falsification des savons de suifs par la résine. Savons de résine : leur fabrication et leur composition ; leur emploi à bord des navires. Division des résines en deux classes. Usages des résines, en médecine, en peinture, en parfumerie et dans les arts. Baume de Benjoin, de Tolu, du Pérou, de la Mecque. Clous fumants, mastics, encens. Des cires à cacheter : leur fabrication, leur histoire. De la cire à sceller : sa préparation. Des vernis : leur composition et leurs applications. Mastic de Dihil : sa préparation et ses applications. Recettes pour préparer le savon de résine, la cire à cacheter rouge, la cire à sceller, le vernis pour meubles, le vernis pour tableaux, le vernis pour peinture, le mastic de Dihil et les mastics ou enduits hydrofuges qui rendent imperméables les magasins, les caves, les appartements, et empêchent le salpêtre et la détérioration des peintures sur pierre et sur plâtre.

ÉTAT CIVIL DE ROUBAIX.

Du 16 au 22 février 1867.

NAISSANCES

37 garçons et 25 filles.

MARIAGES

16. Louis Duthoit, 26 ans, employé de fabrique, et Céline Burette, 26 ans, marchande. Louis Delerue, 37 ans, cabaretier, et Sophie Laghe, 36 ans, cuisinière.

18. François Deneve, 27 ans, tisserand, et Philomène Delaey, 27 ans, tisserande. DÉCÈS.

46. Adèle Muteau, épouse de Jean-Baptiste Leveugle, 78 ans, ménagère, Moulins de Roubaix. Anselme Lepoutre, veuf de Stéphanie Lerouge, 62 ans, fleur, hôpital.

18. Jean-Baptiste Cailleux, époux de Catherine Desmuller, 65 ans, tisserand, hôpital. Amand Liagre, époux de Romaine Milleville, 60 ans, fleur, rue de Blanchemais.

19. Jean Mortier, époux de Fideline Bernard, 30 ans, fleur, rue St-Antoine.

21. Louis Hezobrouck, veuf de Julie Herbaux, 60 ans, journalier, rue St-Jean.

Cyrille Segard, veuf de Louise Landay, 59 ans, fleur, Triez Saint-Joseph.

22. Julien Duthillier, époux d'Elise Favorel, 31 ans, fleur, Basse-Mesure.

Il est décédé en outre 11 garçons et 8 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale : J. Reboux.

THÉÂTRE

La représentation de jeudi, donnée avec le concours de MM. E. Nathan, Lyon et Arnold, avait attiré une société, sinon très nombreuse, au moins très-choisie. L'effet produit par ces artistes a été immense et nous ne doutons pas qu'une seconde représentation donnée par eux ne soit plus productive.

M. Nathan possède un talent très-remarquable comme violoncelliste, sûreté d'exécution, sentiment, justesse irréprochable, telles sont les qualités qui le distinguent, et qui lui ont valu la place qu'il occupe parmi les concertistes les plus éminents : il a surtout une grande qualité à nos yeux ; il est simple et naturel ; il ne pose pas et semble se jouer des difficultés les plus ardues.

M. E. Lyon, quoique visiblement gêné par le piano accordé près d'un demi ton plus haut que le diapason normal, n'en a pas moins fait valoir de brillantes qualités de chanteur ; il a fort bien rendu l'air de Joseph ; et parfaitement détaillé l'Histoire du Mendiant que notre concitoyen Nadaud a composée pour lui.

Nous adresserons à M. Arnold le même éloge qu'à M. Nathan ; pour lui le piano n'a point de secrets, les difficultés ne sont pas un obstacle, et cependant on croirait, tant il paraît à l'aise, que rien n'est plus aisé que de l'imiter, et de faire, comme lui, jaillir des étincelles de ce meuble inanimé.

Au moment de terminer, nous apprenons que M. Steiner-Meyran vient de traiter avec MM. Nathan, Lyon et Arnold, pour un dernier concert qui aura lieu jeudi prochain 28 février. Le *Mariage de Figaro*, le chef-d'œuvre de Beaumarchais, qui a obtenu ici un légitime succès, sera joué pour la dernière fois dans cette représentation qui ne peut manquer d'attirer la foule.

N'oublions pas de mentionner en finissant la représentation qui sera donnée lundi, au bénéfice de M. Monier, représentation à laquelle la Société chorale de Roubaix veut bien prêter son concours. La composition du spectacle et l'intérêt qu'on porte au bénéficiaire assurent une représentation brillante et productive. W.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Dimanche 24 février à 6 heures 1/4
LES BOHÉMIENS DE PARIS, drame en 5 actes et huit tableaux.

UN PIED DANS LE CRIME.

Lundi 25 février à 6 heures 1/4.
Représentation extraordinaire au bénéfice de M. MONIER, avec le concours bienveillant de la Société Chorale de Roubaix.

LE CRÉTIN DE LA MONTAGNE, drame en cinq actes et huit tableaux.
Intermède par la Société Chorale de Roubaix.

Le Chant d'amour.
La Prière avant la bataille.

Le 2^e acte de NOS BONS VILLAGEOIS.
L'AMOUR D'UNE INGÉNUE, comédie en un acte.

FAITS DIVERS

M. Charles Hautrive, employé au chemin de fer de Lyon, demeurant à Paris, rue de Bercy-Saint-Antoine, 83, est parti de chez lui le lundi 11 février, à neuf heures et demie du matin, se rendant au chemin de fer du Nord pour aller dans sa famille à Lille. Personne ne l'a vu, et depuis ce moment il n'a pas reparu à son domicile.

Signalement : Taille 1 m. 50 c., cheveux, moustache, impériale, bruns grisonnant ; paletot, pantalon drap noir ; cache-nez blanc, bottes vernies, chapeau noir haute forme ; parapluie, montre et chaîne en or ; ayant sous le bras un pardessus en drap bleu. Sa disparition est attribuée à un dérangement du cerveau.

Les personnes qui auraient quelques renseignements à fournir sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessus.

— Davant un marchand de gravures du boulevard se trouvant, hier soir, dit un journal de Paris, une foule assez compacte, parmi laquelle figurait un gros monsieur, de physionomie débonnaire, dont l'extérieur, annonçant l'aisance, décollait en même temps un habitant de la province. On était fort serré pour regarder des caricatures nouvelles, quand un personnage égaré, mis, voisin du provincial, s'agita tout-à-coup, le saisit au bras, et le tira à l'écart :

— Monsieur, lui dit-il, à mi-voix, vous êtes habile... Je ne veux pas vous perdre... Convenez du fait : restituez moi ce que vous m'avez pris, et allez vous faire prendre n'importe où !

Le bon bourgeois ébahi, écarpillait les yeux, ne comprenant rien et commençant à prendre son interlocuteur pour un fou. Celui-ci reprit avec une nuance d'irritation :

— Inutile de jouer l'ignorance, monsieur ; vous êtes près de moi : vous me seriez de près ; vous avez glissé votre main dans mon paletot, et mon portemonnaie a passé de ma poche à la vôtre. Oh ! très adroit ! Robin, qu'on exproprie, n'en ferait pas autant. Mais je m'en suis aperçu.

— Votre porte-monnaie... un voleur, moi ! depuis vingt-cinq ans établi... Fouillez-moi, monsieur...

— Non ; je commence à croire que je me suis trompé... Votre indignation, votre air honnête, me prouvent...

Le public commençait à faire attention à cet incident. Le gros monsieur s'écria :

— Fouillez-moi, je l'exige !

Le plaignant introduisit alors prestement sa main dans les poches du provincial. N'ayant sans doute rien trouvé de suspect, il se confondit en excuses, et s'éloigna rapidement, laissant sur le visage de l'honorable bourgeois une rougeur pudique.

Quelques instants après, celui-ci voulant regarder l'heure, s'aperçut de la disparition de sa montre, et, continuant ses investigations, il constata également l'absence de son porte-monnaie. Il convint alors avec amertume qu'on ne lui en avait pas imposé en lui vantant, dans son pays, l'habileté des voleurs parisiens.

— Mardi matin, à six heures, un accident arrivé à bord de la frégate cuirassée la *Provence*, en rade à Toulon, a provoqué des actes de dévouement.

Un matelot, ne sachant pas nager, ayant malheureusement glissé sur un portemanteau d'embarcation, venait de tomber à la mer, où il allait être infailliblement noyé, lorsque le caporal d'armes Maëstrachi se jeta résolument à l'eau pour lui porter secours ; mais malgré l'empressement qu'il avait mis à accomplir cet acte de courage, un homme de cœur l'avait déjà précédé : c'était l'aumônier du bord, M. l'abbé Tenaille, qui, témoin de l'accident, s'était précipité à la mer par le sabord de sa chambre. Saisi par des poignets

vigoureux au moment où il allait disparaître dans le gouffre, le pauvre matelot a été ramené sain et sauf à bord, au milieu de l'enthousiasme de l'équipage, qui ne savait comment témoigner sa reconnaissance au brave prêtre qui venait de donner une aussi éclatante preuve d'audace et de dévouement.

— On mande de Genève que la police de cette ville vient de mettre la main sur un atelier clandestin de fausse-monnaie parfaitement outillé. Rien n'y manquait ; magnifiquement balancier, instruments de graveur, poinçons, acétaux, matières chimiques, jeux de lettres, matrices, etc. Un assez grand nombre de pièces de monnaie ont été également saisies malgré les précautions prises par les faux-monnayeurs dont l'établissement était pourvu de sonnettes d'alarme destinées à donner l'éveil. On a arrêté presque en flagrant délit, deux individus d'origine italienne, plus une femme et un domestique.

— La sœur du célèbre voyageur La Lande, M^{lle} Guérineau, vient de remettre à M. Drouyn de Lhuys, président de la Société d'acclimatation, une somme de 4,000 fr. pour la fondation d'un prix en mémoire de son frère. Ce prix serait accordé au voyageur qui aura le plus contribué, par ses découvertes, à améliorer l'alimentation de l'homme.

— Nous lisons dans le *Moniteur de la Meurthe* : « On sait que l'impératrice Eugénie a commandé plusieurs robes aux fabriques de Nancy. L'une d'elles vient de sortir des ateliers de M. L. Horrer ; le dessin en est dû à M. Picot. Elle coûtera 4,200 francs, et l'on ne peut se figurer rien de plus gracieux et de plus élégant, rien de plus digne de la Souveraine à laquelle elle est destinée. Autour d'un large ruban à jour, drapé avec infiniment de goût, s'entrelacent une quantité de merveilleuses petites fleurs symboliques, telles que lilas, pensées etc. Le fond de la robe est aussi composé de bouquets de fleurs les plus délicates et diminuant de grosseur jusqu'à la ceinture.

L'ensemble est vraiment charmant, et d'un travail accompli. »

— Il paraît, d'après le *Courrier des Etats-Unis*, que, pour vivre confortablement à New-York, il faut, de l'aveu de tout le monde, posséder un revenu annuel de dix mille dollars. Il ne manque pas, dit-il, de familles qui, par le temps qui court, paient cette somme pour leur pension seulement, et sont même obligées de se contenter d'un logement fort exigü. Le loyer d'une maison, si l'on tient à avoir une maison entière, coûte environ le tiers de tout revenu de quelque importance, et les simples dépenses de ménage d'une petite famille suffiraient pour faire dresser les cheveux sur la tête d'un de nos riches marchands d'il y a trente ans, s'il pouvait jeter un coup-d'œil sur le livre des dépenses.

Nous passons sous silence les mille et un désagréments inhérents aux variations continuelles de la mode, lesquelles rendent la majorité des femmes esclaves de leur aiguille et les obligent à couper, altérer, réparer, tourner, retourner et reconstruire en général d'un bout de l'année à l'autre, afin d'être toujours mises au goût du jour et de pouvoir porter tout ce que tout le monde porte. Ceci est un mal général dont, non-seulement New-York, mais toute l'Amérique, non-seulement ce pays-ci, mais toute l'Europe, souffrent en ce moment, et contre lequel il n'y a de remède possible, croyons-nous, que dans une révolte fort peu probable des femmes contre la tyrannie de M^{lle} la Mode.

Ce dont nous voulons parler aujourd'hui, c'est de la cherté monstrueuse de la vie — c'est-à-dire, du simple droit au toit et à la table — à New-York. Cette ville est devenue le lieu de résidence le plus coûteux du monde entier. Les maisons sont tellement rares que les propriétaires voient les locataires courir les rues comme des moutons demandant qu'on leur tonde la laine sur le dos. C'est sans crédit, obtenir une faveur insignifiante que de trouver à louer une maison convenable à un prix exorbitant, en réalité au prix qu'il plaît au propriétaire de demander, et nous connaissons des familles qui vivent très-comfortablement en Europe, en ce moment, avec le revenu d'une maison située dans une de nos avenues favorites.

Quand le loyer est payé, ce n'est pas tout. Le prix des denrées alimentaires est à un taux aussi extravagant que celui des loyers. Les gens les plus à leur aise dans cette ville, sont les épiciers et les marchands de denrées alimentaires ; ils exigent les prix qui leur conviennent et ils les obtiennent. S'ils économisent seulement la moitié de ce qu'ils gagnent, ils doivent amasser des fortunes colossales, et cela plus facilement et plus rapidement que les mineurs du Montana ou du Colorado.

— C'est en visitant l'Usine de Noisiel, spécialement consacrée à la fabrication du CHOCOLAT-MENIER, qu'on peut se rendre compte des soins inusités apportés à la préparation de cet aliment :

Cacaos de 1^{er} choix achetés directement dans les pays de production par des agents spéciaux, ou provenant en partie des plantations du VALLE MENIER, ou Nicaragua.

Machines hydrauliques et à vapeur, d'une force de 200 chevaux, outillage considérable de machines broyeuses de différentes formes, sont en granit, faites exprès dans les dépendances de l'Usine.

Ateliers où les cacaos sont choisis et triés avec le plus grand soin.

Vastes emplacements où le chocolat est refroidi sur des tables de marbre.

Chemins de fer mettant tous les ateliers des divers bâtiments en communication.

Personnel de plus de 300 ouvriers, hommes et femmes, employés au triage des cacaos et à leur torréfaction, au broyage et au pesage du chocolat, au pliage des tablettes et à la mise en caisse, chaque jour, de 8 à 10,000 kilogrammes.

Comme on le voit, rien n'a été négligé pour que le CHOCOLAT-MENIER soit préparé dans des conditions exceptionnelles qui permettent d'offrir au consommateur, à un prix modéré, un produit excellent que personne ne peut faire meilleur.

— Le *Courrier de l'Europe* publie, à propos d'un empoisonnement causé par l'aconit, la note suivante, qui lui a été envoyée par le docteur Bidault :

« L'aconit napel, qu'on a l'imprudence de cultiver dans les jardins (car cette plante ne croît pas spontanément dans la campagne), est d'autant plus dangereux que ses effets délétères sont cachés sous un voile trompeur.

« Elle attire les regards par la beauté de ses fleurs bleues. Sa racine, brune en dehors, blanchâtre en dedans, ressemble, pour la forme et le volume, à un petit navet, et c'est de là, sans doute, que lui vient le nom de *navet*. Elle a été souvent confondue avec les différentes racines journalièrement employées dans la confection des salades, telles que raiponces, céleri, etc.

« Sa saveur, douceâtre d'abord, ne met pas en garde contre ses propriétés délétères ; mais à cette douceur fallacieuse succède bientôt l'ardeur de la langue, des lèvres, des gencives, du palais. Si ce poison a été avalé en certaine quantité, il détermine des vomissements opiniâtres, des vertiges avec délire, avec perte de la vue, refroidissement, enfin tout un cortège de symptômes effrayants qui se terminent souvent par la mort.

« Toutes les parties de la plante sont vénéneuses. Orfila rapporte qu'un jeune enfant de 21 mois ayant avalé quelques feuilles et deux ou trois fleurs d'aconit, ne tarda pas à éprouver des symptômes d'empoisonnement auxquels il succomba quelques heures après. »

La douce Revalscière du Barry guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipations, diarrhée, toux, asthme, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 60,000 cures rebelles à tout autre traitement, parmi lesquelles celle du maréchal duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc. etc. — Elle économise mille fois son prix en d'autres remèdes. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1 k., 7 fr. ; 6 k., 32 fr. ; 12 k., 60 fr. Du Barry et Cie, 26, place Vendôme, Paris, et en cette ville, chez les pharm. et épiciers. La Revalscière chocolatée aux mêmes prix. 31m. 6739-7272

Changement de Domicile.

Depuis le 1^{er} février 1867, le cabinet de

M. JEAN-BAPTISTE

DENTISTE

GRANDE-RUE, n° 11, ROUBAIX.

Est transféré rue du Collège, n° 20,

EN FACE DE L'HOTEL DU GRAND-CERF.

Dentiers et pièces partielles en caoutchouc et autres genres.

Fait généralement tout ce qui concerne son art. 29m. 6687

COMPAGNIE DES
Mines de Béthune

DÉPOT DE

CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare

du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS

3 fr. 05

l'hectolitre pesant 80

mis en voiture et rendu

à domicile, pour la ville

(octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant)

1^{re} qual., 2 fr. 20

l'hectolitre, mesure des

fosses, mis en voiture et

rendu à domicile pour

la ville (octroi compris)

GROS

3 fr. 00

l'hectolitre pesant 80 k.

pris au dépôt et mis en

voiture pour la ville

(octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant)

1^{re} qual., 2 fr. 10

l'hectolitre, mesure des

fosses, pris au dépôt et

mis en voiture pour la

campagne

(octroi compris)

GROS

2 fr. 95

l'hectolitre de

pris au dépôt et mis en

voiture pour la campagne

(octroi compris)

MOYEN (dit tout-venant)

1^{re} qual., 2 fr. 05

l'hectolitre, mesure des

fosses, pris au dépôt et

mis en voiture pour la

campagne

(octroi compris)

Au comptant (sans escompte.)

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrière, 33 ou au dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue

Secarrembault, Lille.

Guérison du mal de dents

Paiement après succès.

M. VERBRUGHE, se rend à domicile et se charge de racommoder toute espèce de

pièces artificielles. 6631

COURS DE LA BOURSE

Du 2^e février 1867.

Cours de ce jour

Cours précédent

3^e 0/0..... 69 55 1/2 3 0/0..... 69 60

4 1/2 0/0..... 99 75 — 4 1/2 0/0 99 50

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Château.

ROUBAIX, RUE DE SOLFÉRINO, (Entre la rue neuve de la Fosse-aux-Chênes et la rue des Sept-Points)

BELLE MAISON

A ÉTAGE

avec 1 are 66 centiares environ de fonds et terrain — Occupée par M. Cateau-Seynave,

A VENDRE

POUR EN JOUR DE SUITE.

Judi 28 février 1867, à trois heures de relevée, M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude à la vente de cette propriété.

6271-674

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

Le long d'un sentier entre la route Impériale de Lille à Tournai et la grande usine de Fives,

48 ares 46 centiares de

TERRE A LABOUR

Propre à la construction et à l'extraction de la terre à faire des briques.

Tenant d'un côté au sentier, d'autre côté aux hospices de Lille, d'un troisième côté à M. Lelong et dans le fond à l'occupation de M. Buquet.

Occupés sans bail par M. Charles Duthoit, fermier à Hellemmes.

A VENDRE

POUR SORTIR D'INDIVISION.

L'an 1867, le lundi 18 mars, à 2 heures de relevée, M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera en la salle de la Meirie de Fiers, à l'adjudication publique de ce bien.

S'adresser pour tous renseignements audit M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, chargé de la vente et des conditions.

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

HEM

AU PETIT LANNOY

Le long du pavé menant de Roubaix à Hem, sur un verger dépendant de la ferme exploitée par M. Masquelier-Becquart.

BEAUX BOIS

Consistant en :

Bois-Blancs, Peupliers du Canada, dont un le plus gros du pays, et quelques Ormes.

Convenables aux charbons, charpentiers, menuisiers, sabotiers, etc.

A VENDRE

L'an 1867, le lundi 25 février, à 10 heures du matin, M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera sur les lieux à la vente publique de ces bois.

Il sera accordé tout crédit moyennant caution.

Réunion à la Ferme de M. Masquelier-Becquart.

M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, est chargé de cette vente et des conditions.

Maison à louer